

# Compte rendu de l'Assemblée Générale

---

## **Membres du bureau présents :**

M. Patrick KOPP, Président

Mme Marie Christine FERT, Vice-Présidente

Mme Francine THEODON, Trésorière

Mlle, Mélanie KOPP, Secrétaire

Christine JACQUIER, vie associative sport et culture, représente la mairie

**Nombre de membres présents : 8**

**Nombre de membres représentés : 3 et un excusé**

**Date de convocation : 15 août 2025**

Il a été établi une feuille de présence signée par tous les membres présents, le quorum de 11/20 étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral, animations, compétitions
2. Approbation du budget de l'association
3. Phase finale Coupe de France
4. Open du Léman
5. Marchés gourmands
6. Questions diverses

L'Assemblée Générale du club s'est tenue le samedi 6 septembre 2025 à l'Espace du lac à 14h10, sous la présidence du bureau.

## **Rapport moral et activités de l'année**

Le président a ouvert la séance en rappelant les principales animations organisées au cours de l'année écoulée.

Une coupe a été remise à Vincent KOPP, vainqueur des Opens régionaux de jeu de dames avec 68 points.

Le président tient à féliciter Ivan SALIBA pour son match nul contre Christian BAUER (GMI) lors de la simultanée de jeu d'échecs « échecs et lac » organisé à Thonon-les-Bains le 17 mai 2025.

Félicitations également à Patrick KOPP pour son titre de Champion de France semi-rapides, série Honneur de jeu de dames à Saint Georges de Didonne.

Un message d'Arnaud Cordier (GMI, 19 fois champion de France) a ensuite été lu, revenant sur le succès de l'Open du Léman 2025. (source forum FFJD, sujet : Open du Léman « épilogue »).

Dans la continuité de cet événement, une proposition a été faite d'organiser soit un Championnat de France ou une World Cup dans les années à venir.

Il a également été annoncé que la 6<sup>e</sup> édition de l'Open du Léman se déroulera du 11 au 18 juillet 2026.

## **Bilan financier**

Francine prend la parole pour présenter le bilan financier de l'association. Elle annonce que le budget est en positif et la salle approuve ce résultat à l'unanimité. Elle souligne également le succès des marchés gourmands, qui rapportent entre 100 et 150 € par marché, et rappelle qu'un terminal de paiement a été mis en place afin de faciliter les règlements.

Inscriptions annuelles : une augmentation pour les enfants a été approuvé à 20€, tandis que le tarif adulte reste fixé à 35€.

Une demande sera faite à la mairie pour l'impression de recueils d'exercices destinés aux jeunes.

## **Compétitions et événements**

Lors de la phase finale de la Coupe de France et de l'Open du Léman, quatre damiers électroniques ont été loués pour un coût de 10 € par jour. Les podiums et médailles en bois ont été réalisés par l'ESAT (L'Ésat est une structure qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle).

Le club a également organisé et participé au forum des associations, ce qui a permis d'obtenir des nouvelles inscriptions. Cet événement pourra être renouveler l'année prochaine sur la proposition de Christine JACQUIER.

Marie-Christine et Christine ont chaleureusement remerciés Francine et Patrick pour leur investissement.

## Travaux

Un point a été fait concernant le futur transfert du club dans une salle intermédiaire (les Laurentides).

Les travaux à l'espace du lac sont encore en phase de consultation et devraient débuter à la mi-novembre. Aucune inquiétude majeure n'est à signaler, même si quelques contraintes sont à prévoir.

## Questions diverses

Plusieurs propositions ont été formulées :

- Visibilité du club : Francine a demandé à Christine la possibilité d'imprimer des affiches. Christine a suggéré de faire la demande directement à l'accueil de la mairie.
- Nouvelle compétition : Vincent a proposé la mise en place d'un championnat de blitz. Le président a précisé que la fédération travaille actuellement sur son homologation.
- La proposition de récompenser le premier joueur du club en espèces a été rejetée, car le nombre de participants reste trop limité.
- Création d'un championnat de club de jeu de dames avec une nouvelle cadence : 1h30 (45 coups) + 30min + 30sec par coup joué.
- Open du Léman : le problème de l'hébergement à moindre coût pour les joueurs reste à résoudre.  
Pour 2026, l'idée de créer des t-shirts, casquettes ou tasses a été discutée, mais jugée peu réaliste au vu des difficultés rencontrées avec la vente des gobelets.
- En revanche, la création d'un palmarès des vainqueurs sous forme de tableau en bois, pourrait être réalisé par l'ESAT sur lequel seraient ajoutés les noms au fil des années, a été retenue.

## **Démission du poste de secrétaire**

En fin de séance, Mélanie KOPP annonce la démission de ses fonctions de secrétaire au sein du club, mais reste en tant que membre de l'association. Cette décision a été acceptée et le Président a remercié Mélanie pour son travail accompli.

## **Clôture**

La séance a été clôturée à 15h30 par le président.

Le Président

